Image not found or type unknown

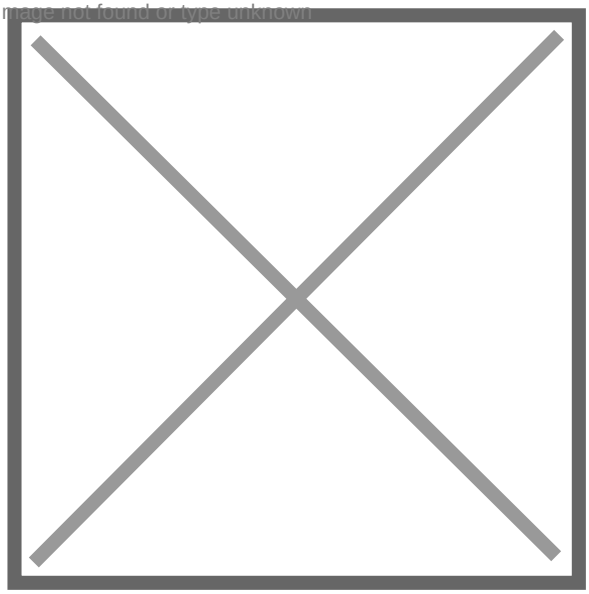

Atteinte à la vie privée dans la fonction publique hospitalière

Par **FranckyTown**, le **30/11/2010** à **04:16**

Bonjour,
je suis infirmier diplomé dans un grand hopital lyonnais,
mon supérieur hierarchique qui est cadre de santé a dépassé une limite sacré, celle de ma vie privée.
En effet, il rapporte de partout ma récente rupture amoureuse avec un humour très douteux. Plusieurs collègues m'ont rapportés ses indiscrétions et le malaise que cela leur procure. Il va meme jusqu'à affabuler toujours sur le meme registre en disant que j'étais victime de la violence, inexistante, de ma conjointe. Je me sent humilié face à cet homme qui peut faire preuve d'un excès de pouvoir si bien que c'est la 1ere fois de ma vie que j'envisage de saisir la justice...
Quels sont mes droits et mes recours..?
Merci pour toute la considération que vous pouvez apporter à ma question et l'interet que vous y porterez...
Bien à vous

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés